

JEUX INTER QUARTIERS

Cà y est !!!

Tous les quartiers se sont réunis au moins une fois pour lancer la préparation des jeux : choix d'une couleur, d'un déguisement, d'une chanson, d'une mascotte et bien sur un jeu ...

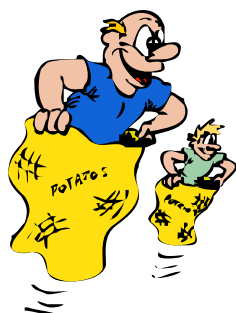
Tout n'est pas totalement défini pour tout le monde mais de nouvelles réunions sont prévues dans tous les quartiers.

Si vous voulez plus d'informations ou si vous souhaitez rentrer dans une équipe, sans forcément faire un jeu mais simplement en tant que supporter, n'hésitez pas à contacter les responsables de quartier :

BETARD Mickaël, MAHOUDEAU Franck – quartier n°1 (Salle Aubry)
MALINGE Laurent, MARTIN William – quartier n°2 (Chapelle Aubry)
HUCHON Olivier – quartier n°3 (Chapelle Aubry)
HUMEAU Louis-Marie – quartier n°4 (Salle Aubry)

Le déroulement de l'après midi

Arrivée des équipes vers 14h sur le stade
 Présentation des différents jeux
 Tirage au sort pour l'ordre de passage des jeux
 préparation des équipes pour les jeux
 lancement du fil rouge
 1^{ère} manche du jeu des organisateurs
 jeu d'un quartier
 2^{ème} manche du jeu des organisateurs
 jeu d'un quartier
 3^{ème} manche du jeu des organisateurs
 jeu d'un quartier
 4^{ème} manche du jeu des organisateurs
 jeu d'un quartier
 arrêt du fil rouge
 quiz intergénérationnel



Et l'après midi se clôturera par un repas suivi d'une soirée dansante.

Pour les repas, la réservation doit se faire **au plus tard le 12 mai** auprès d'un responsable repas de chaque quartier.

Responsable repas :

Quartier n°1 : VERON Hélène - 02.41.75.73.27
 Quartier n°2 : MALINGE Laurent – 02.41.75.62.95
 Quartier n°3 : FERRAND Laëtitia – 02.41.56.50.32
 Quartier n° 4 : HUMEAU Marie-Paule – 02.41.75.41.63



Le règlement est à joindre à l'inscription.

Nous comptons sur vous pour participer ou seulement pour encourager vos quartiers.

INFORMATIONS CPIE et SIRDOMDI:

1/ Pensez au jardinage au naturel !

JARDINER AU NATUREL, C'EST AVANT TOUT JARDINER AVEC SON ENVIRONNEMENT EN RESPECTANT LES EQUILIBRES DU JARDIN

Le jardinier n'est plus le seul acteur, il devient l'un des nombreux éléments du jardin. Son principal travail consiste à préserver les ressources : eau, sol, biodiversité, pour qu'en retour celles-ci lui apportent l'aide dont il a besoin. Il ne jardine plus contre la nature mais avec elle.

VOICI 7 GRANDS PRINCIPES A ADOPTER :

- 1- **Proscrire les pesticides** (herbicides, insecticides et fongicides) **et engrais chimiques**,
- 2- **Couvrir le sol** par des paillages, des plantes couvre-sol et des engrais verts,
- 3- **Choisir des plantes** adaptées au jardin (sol, climat, exposition),
- 4- **Entretenir la fertilité** du sol en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes par des apports réguliers de compost, source d'humus, et par la mise en place de paillis,
- 5- **Penser à la rotation** des cultures légumières et aux **associations** de plantes,
- 6- **Créer un environnement favorable** aux plantes et animaux du jardin : haies fleuries et champêtres tapissées de feuilles mortes, fleurs en toute saison, point d'eau permanent dans le jardin, abris à insectes...
- 7- **Utiliser des outils adaptés** et travailler la terre au bon moment.



LOIRE ET MAUGES

**Pour tout renseignement complémentaire sur le jardin au naturel : Contactez Mary GERARD au CPIE Loire et Mauges. Tél : 02 41 71 77 30.
Courriel : m-gerard@paysdesmauges.fr**



2/ Mise à disposition de composteur

Si vous souhaitez acquérir un composteur, contactez le **SIRDOMDI** qui met à disposition des composteurs pour un montant de 15 euros.

Le compostage est également possible en **habitat collectif**. Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le SIRDOMDI qui peut vous aider dans la mise en place d'un composteur collectif.

3/ Collecte des pesticides en déchèterie

Vous jardinez désormais au naturel ?

Pensez à déposer vos flacons de produits phytosanitaires inutilisés à la déchèterie. Un conteneur spécifique est mis à disposition des usagers pour les déchets dangereux.



**DÉCHETS DANGEREUX
DES MÉNAGES**

Attention ! Surtout ne jetez pas ces déchets dans votre bac noir ! Les déchets du bac noir sont enfouis dans un centre d'enfouissement technique. Ce type de déchets risquerait de polluer durablement le sol.



le Sirdomdi

**Pour tout renseignement complémentaire contactez Anouck THARREAU au SIRDOMDI. Tél : 02 41 71 77 07/ 06 46 36 07 51.
Courriel : a-tharreau@paysdesmauges.fr**